

Journées internationales d'étude et de réflexion — « **Comment retrouver dignité et sens de la vie après un abus sexuel ?** » Association A.R.S.I.N.O.E.

4-5 juin 2015, Centre des congrès, Angers

« Un cadre nouveau pour le traitement des systèmes maltraitants: la thérapie familiale de réseau »

DR PIERRE SABOURIN, PARIS

dr.p.sabourin@gmail.com

« Le viol n'est pas seulement/
essentiellement un acte sexuel
c'est un crime contre l'esprit »

Niki de Saint Phalle, « Mon secret » Ed La Différence

Si je constate que cet héritage de Ferenczi nous accompagne depuis des années, c'est parce que sa RECHERCHE CLINIQUE a été permanente, avec des inventions stratégiques fécondes, du fait de sa proximité et de sa liberté vis à vis de Freud: deux gages de sa créativité.

Mais Sándor Ferenczi était aussi en révolte, en rupture, souvent en crise, habité d'un joyeux pessimisme...mais poussant jusqu'à l'extrême ses expériences cliniques.

Sa constance théorique par rapport au rôle des traumatismes précoces chez l'enfant, surtout de 1929 à 1932, constitue cette ouverture complémentaire aux principes Freudiens, et beaucoup de thérapeutes d'aujourd'hui ont incorporé cet esprit là .

Pas tous, pas encore ...

Souhaitons donc que nos recherches cliniques et cet esprit psychanalytique, flottent ces jours-ci sur nos travaux!

Dans un article de la récente Revue Canadienne de Psychanalyse dans un texte intitulé, " Ferenczi et les systèmes maltraitants", j'ai regroupé les apports fondamentaux de son Journal Clinique (2, Ferenczi 1932), publié seulement en 1985. Ses recherches nous sont précieuses dès que l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) nous adresse des pathologies traumatiques intra-familiales.

Ces "familles qui marchent sur la tête"(3, Nisse, Sabourin, 2004), comme nous les avons désignées, sont organisées en SYSTÈME depuis plusieurs générations: enfant mal accueilli, immaturité maternelle d'où un lien pathologique fusion-rejet, sadisme et manipulations paternelles suspectes, menaces de mort si l'enfant parle, désaveu par sa mère de la parole de l'enfant, en un mot, le CONTEXTE dans sa pathologie même.

En effet les pulsions de mort de l'enfant sont croissantes si l'enfant est mal accueilli (4,Ferenczi 1929), mais aussi s'il a été bien accueilli d'abord et ensuite LAISSÉ TOMBÉ, comme Ferenczi l'a si bien écrit, ou encore quand l'enfant a été maltraité physiquement, négligé, battu, drogué ou alcoolisé, sexuellement agressé, humilié, perverti par une pensée sectaire ou délirante, initié ou bien sûr quand il a été violé.

Dans toutes ces situations de maltraitances la pulsion de mort de l'enfant est mobilisée sans limites. Et comme Freud l'a écrit « la pulsion de mort est historiquement déterminée »! (5, Freud, 1920) Ceci n'étant pas souvent reconnu !

L'orientation de Ferenczi est tellement précise que j'ai pensé indispensable d'y reconnaître un souffle nouveau venu de Budapest autour des années trente, une véritable bifurcation épistémologique de la psychanalyse: Non seulement l'enfant dans l'adulte mais l'enfant devenu fou par la conduite parentale, quand l'effort pour rendre l'autre fou comme l'écrit Harold Searles à propos de la schizophrénie (6, 1977, Galimard) se décline en effort pour rendre l'enfant fou, quand il y a inceste, pédophilie ou maltraitances; Quand il y a en plus un "auto-sacrifice de sa propre individualité", "quand la mère menace de devenir folle", quand la LOI du silence domine, l'autre de cet adulte ne serait-ce pas cet enfant là...?

Ce cadre nouveau de traitement que je vais vous présenter aujourd'hui essaye de mettre en œuvre les conséquences logiques de ces recherches, ce qui ouvre notre action sur des prises en charge efficaces, mais qui se révèlent parfois un véritable défi.

LE CENTRE DES BUTTES CHAUMONT

Face aux familles maltraitantes, depuis les années 80, à Paris, (après un voyage au Québec où Martine Nisse (7, *Enfant maltraité...*2004), ma collaboratrice depuis le début de cette aventure, et notre amie Eva Thomas (8, 1986, *Le viol du silence*,) étaient venues à Repentigny), nous avons pris la décision de créer un Centre privé qui a vu le jour en 1986. Il regroupe thérapies, recherche et formations. Je vais évoquer ces prises en charge psychothérapeutiques d'un nouveau style, à la fois systémique et psychanalytique, les thérapies familiales de réseau:

C'est un cadre stratégique face à cette situation grave de famille en crise.

Les passages à l'acte transgressifs de l'adulte sont toujours camouflés », le langage de la passion" (9) est toujours très actif, et de nos jours démultiplié par l'univers Internet, véritable paradis pour pédophiles, et donc pour la cyber-criminalité.

Notre cadre nouveau est maintenant bien en place, et cette psychothérapie familiale de réseau est donc stratégique et contextuelle.

Commençons par un Contre-exemple tout à fait édifiant, qui date de 1952, en France, dans la bonne ville de Nice.

Il s'agit du récit autobiographique de Niki de Saint Phalle , peintre, sculpteur du "nouveau réalisme", créatrice des Nanas mondialement connues, qui faisait saigner la peinture à coup de 22 long Rifle...

.Après la réalisation d'un film pour exorciser sa haine meurtrière vis à vis de son père, elle a fait un livre où elle relate son enfance et son passage en psychiatrie. Ce livre s'intitule: "Mon secret" ((1)Niki de Saint Phalle, 1994).

Au cours de son hospitalisation après cure d'insuline et électrochocs, (traitement à l'époque pour la schizophrénie), son psychiatre a été capable de prendre une allumette et de brûler la lettre-confession que son père venait de lui écrire. Dans cette lettre une phrase est particulièrement saisissante:" Tu te rappelles sûrement que lorsque tu avais 11 ans j'ai essayé de faire de toi ma maîtresse."

Niki de Saint Phalle fait le commentaire suivant:

Je ne me souvenais de rien, l'oubli me protégeait d'un souvenir insupportable" ,

"Je ne dirai rien du viol, mon silence était une stratégie de survie."

: "...L'été des serpents fût celui où mon père, ce banquier, cet aristocrate, avait mis son sexe dans ma bouche..."

.. « Honte plaisir angoisse et peur.. C'est l'interdit et la fascination du pouvoir absolu sur un autre être qui exerçait une fascination vertigineuse sur lui ."(1)NSP, 1994,)

Aujourd'hui ce geste incendiaire du médecin serait considéré judiciairement comme un délit, car c'est une destruction de preuve.

Ce psychiatre, du haut de sa certitude péremptoire, affine son diagnostic , il lui dit:" Votre père est fou. Rien ne s'est passé. Il invente, cette chose est impossible. Un homme de son milieu et de son éducation religieuse ne fait pas cela" . (1, NSP 1994)

Voilà une parfaite mystification :

Dans la foulée de sa conviction ce psychiatre écrit aussi au père, pour lui dire "qu'il ferait mieux de se faire soigner car il est victime de dangereux fantasmes."

Niki de Saint Phalle précisera aussi, sans insister, que ce psychiatre avait une fille du même âge qu'elle.

On remarquera au passage la fonction protectrice de l'oubli du trauma, et cette amnésie prolongée donc le clivage comme stratégie de survie. On remarquera aussi la formule surprenante de ce psychiatre visiblement désorienté, qui, pour désigner la supposée folie du père, utilise ces mots de "dangereux fantasmes", dont le père serait victime ! Comme si pour ce psychiatre la perversion paternelle n'existait pas, et que le supposé milieu social au dessus de tout soupçon (grande famille Franco-américaine, aristocratie très religieuse et fortunée) pouvait garantir quoi que ce soit...Ce professionnel est dans la dénégation de l'inceste, et le remplace par un fantasme ou par une invention...Ce psychiatre est un négationniste, il refuse aussi de prendre au pied de la lettre cette confession comme ce qu'elle est : un aveu. Et par le feu il détruit cet aveu.

Niki de Saint Phalle écrivait à ce propos, avec son graphisme de lettres-- serpents phalliques en rapport avec le viol , la mort, les trous, ce qui lui permet d' abrégir son trauma par une contamination du symbolique, qui se retrouve dans ses sculptures et son autobiographie:

"Dans notre maison la morale était partout écrasante comme une camisole".

Elle donne aussi une définition du viol qui mérite attention:

"LE VIOL N'EST PAS ESSENTIELLEMENT / SEULEMENT UN ACTE SEXUEL, C'EST UN CRIME CONTRE L'ESPRIT." (1, NSP 1994)

PLUS JAMAIS ÇA

Pour souhaiter que plus jamais cela n'arrive, c'est à dire que ce "crime contre l'esprit" de ce père incestueux ne soit plus jamais redoublé par la conviction négationniste d'un psychiatre, complice inconscient de ce père, quand il évoque la folie pour masquer la perversion, c'est la prise en compte du Contexte sur trois générations qui va devenir pour nous un impératif stratégique.

En effet, quand il y a inceste, ne serait-il que présumé, NOTRE HYPOTHÈSE de travail est que l'éthique contextuelle de cette famille a été bafouée, d'une façon ou d'une autre;

Un bilan clinique global devient donc urgent.

1.D'abord des faits supposés, présomptions d'atteintes sexuelles, avec ou sans violence, initiations, voyeurisme, ou viol, sur un mineur;

2.Des transactions intra-familiales, doubles-liens , menaces de mort, humiliations, insultes, dévalorisation de toutes sortes;

3.Des transgressions, passages à l'acte par qui, sur qui, et depuis quand? (souvent multiples et récurrentes sur les trois générations concernées);

4. Enfin il s'agira d'évaluer les symptômes de l'enfant, (phobies, fantasmes sadiques, troubles du caractère et du comportement d'apparition récente, dessins hyper sexués, auto-mutilations, masturbations compulsives, rêves à répétition, mythomanie, nymphomanie, toxicomanie, anorexie, dépression, agressions sexuelles sur un plus jeune...).

Nous avons proposé deux schémas comparatifs dans notre ouvrage Quand la famille marche sur la tête, pour préciser les espaces de jeu, possibles ou non, pour cet enfant en fonction de l'éthique contextuelle. Celle-ci a-t-elle été bafouée ? (3, P.Sabourin. M.Nisse, 2004)

Comme il n'y a pas de fumée sans feu la vigilance est une priorité. Parler d'un mensonge de l'enfant ressemble souvent aussi à une mystification ou à une posture

d'avocat. L'enfant comme l'adulte peut mentir très bien, ce qui mérite attention, mais ses fantasmes, toujours sang-mêlé entre vrai et faux, ont pour fonction de protéger le réel, (9 Lacan, Séminaire XI, 1964) comme nous allons le voir dans notre exemple choisi.

Ce premier bilan global est difficile à réaliser. Une plainte au commissariat, par la mère ou une Association qui la représente, s'impose, un signalement en justice par l'école , par les services sociaux, aux autorités administratives ou judiciaires. Ce bilan sera affiné tout au long de la thérapie, accompagné le plus tôt possible d'une enquête par la Brigade des mineurs.

D'où l'impérieuse nécessité qu'un réseau médico-socio-psycho-judiciaire puisse se constituer.

Concrètement :

La première avancée est systémique, c'est la pratique en séance du génogramme qui va permettre au mieux la saisie des doubles-liens, des loyautés et de leurs conflits, ainsi que de l'homéostasie de ce groupe familial en crise grave .

La deuxième avancée technique consiste à moduler notre thérapie familiale en thérapie de réseau avec deux thérapeutes en tandem, qui vont intégrer aux séances mensuelles de thérapie, les personnes protectrices de cet enfant en danger. Ainsi la continuité est incarnée au mieux pour cet enfant, et un Signalement à la Justice pourra être rédigé, s'il n'a pas déjà été fait, ou dès qu'une parole inconnue jusqu'ici, apparaît: une révélation nouvelle, comme l'alcoolisation du mineur avant le viol, ou le nom d'un autre enfant témoin ou victime des transgressions, un deuxième signalement complètera le tableau.

La troisième avancée s'appuie sur les concepts psychanalytiques:

Ceux décrits par Freud qui nous ouvrent la psychopathologie spécifique à ces systèmes pathogènes: perversion de l'adulte masculin ou féminin, voyeurisme, exhibitionnisme, inceste, pédophilie, et autres perversions, toutes les manipulations narcissiques entraînant la perversion polymorphe de l'enfant maltraité .(10, Freud, 1905, Trois essais sur la théorie de la sexualité.)

Les concepts décrits par Ferenczi: l'hypnose parentale, l'auto-sacrifice de l'intégrité de pensée de l'enfant pour sauver ses parents, l'identification à l'agresseur, l'auto-

clivage narcissique, le désaveu maternel, soit le déni de la parole de son enfant, enfin les menaces de mort si l'enfant parle de ce qu'il subit. (11, voir P.Sabourin, Ferenczi et les systèmes maltraitants, in Revue Canadienne de Psychanalyse, 2015)

EN PRATIQUE

C'est Le GENOGRAMME, tel que tous les systématiciens le connaissent, qui devient un outil crucial pour mettre en image les alliances et les filiations biologiques qui sont constitutives des deux familles dont l'enfant est issu, en séance: avec lui, le patient désigné, mais aussi sa fratrie biologique ou recomposée, celui des parents apparemment protecteurs, ses grands parents disponibles.

Trois générations au moins, se retrouvent sur une même feuille de paper-board;

Horizontalement les liens entre père et mère, grands-parents, beaux parents, oncles et tantes, figurent donc les alliances, mariages ou concubinages, Pacs, séparation ou divorce, les pièces rapportées (beaux-frères, belles-sœurs).

Perpendiculairement les liens verticaux figurent les filiations: Qui est l'enfant de qui?

Déjà avec cette mise en place basique chaque enfant fait des découvertes devant ce schéma qui se co-construit sous ses yeux; il apprend que l'indistinction générationnelle, la confusion qui habite les adultes et les ados de son entourage n'est pas légitime et pose problème. (Patronymes, surnoms, demi-frères , etc...)

En début de thérapie ce génogramme, fait en séance, devient une matrice pour explorer les homéostasies en actions; les loyautés invisibles (12, Pr NAGY, NY 1984, P 248 à 274) et l'enfant jusque là inhibé, inquiet, son baladeur sur les oreilles ou son blouson sur les yeux va tout à coup prendre intérêt à ce qui se passe autour de lui . Son corps se réveille, s'anime, il répond quand on lui demande un détail, le respect qui a été manifesté à son égard porte ses fruits et à son tour il va être réactif, si son pied s'agite on lui dit que son pied est en colère. En effet le langage analogique est opératoire dans ces familles beaucoup plus que le langage parlé. Nous allons repérer très vite le rôle qu'il joue à son issu dans sa famille maltraitante: enfant parentifié, victime émissaire, ou enfant abusé sexuel...parfois les trois ensemble.

Il s'aperçoit qu'il n'est plus dans l'ambiance mortifère qu'il a toujours connu, nous nous parlons, son regard s'allume, il respire . Les transactions incestueuses dans lesquelles il est pris depuis toujours, lui et ses frères et sœurs, lui sont signifiées

comme hors la Loi, ce qui veut dire que les règles de sa famille sont une fantaisie dominatrice dont tel parent est l'instigateur: tel adulte transgressif n'avait pas le droit de faire ce qu'il a fait.

Nous sommes déliés du secret professionnel devant cet interdit de l'inceste bafoué.

Ces règles pathogènes sont définies comme intrinsèques à cette famille; par opposition la LOI de la société démocratique qui est la nôtre, qui à l'inverse, est extrinsèque, la même pour tout le monde, pour nous aussi: l'Interdit de l'Inceste est un socle de nos Sociétés.

Tel parent abuseur, père ou mère, grand-parent, frère aîné, oncle ou beau-père , ou parrain, se conduit en délinquant ou criminel, comme s'il avait tous les droits. C'est dit, c'est écrit et dessiné par un code spécial sur ce génogramme. Les maltraitances physiques ont leur code, comme l'alcoolisme, les toxicomanies, les divorces, les séparations, les liaisons fugaces, les passages en prison etc.....

Très vite cet enfant en danger, otage dans sa propre famille, se sent maintenant protégé par le nombre d' adultes qui se coordonnent autour de lui à chaque séance; il découvre qu'il a des Droits. Bientôt il donnera son avis sur ce qui est faux ou incomplet sur ce génogramme, les erreurs, les oublis, sur celui ou celle qui manque à sa place; bientôt il se lève et prend le feutre pour rajouter ses propres graphes, sa haine légitime se fait jour peu à peu envers les parents abusifs dont il a souffert. Il renomme les membres de sa famille, en osant prononcer les surnoms qui circulent, les gros mots sont les bien venus, il refuse de désigner son père comme son père, ou comme une fois un grand-père était invectivé par sa petite fille : "*Espèce de taré de zizi sexuel*, » ou encore « *Gros pépère beurk* », ou encore, *l'Autre, Lui, le monstre*, (on connaît le surnom de la célèbre *Folcoche* d'Hervé Bazin dans *Vipère au poing*);

Souvent un tel enfant va "crabouiller " d'un geste vengeur le dessin du visage de l'abuseur qu'il vient de tracer, ou la zone sexuelle de son dessin, ou prenant plaisir à le mettre derrière des barreaux....(ce néologisme suggestif est très utilisé.)

Son dessin, quelquefois est une véritable figure composite, une chimère entre lui et l'abuseur, avec des traits d'identification flagrants à son abuseur.

Après quelques séances Sabine une enfant violée par son " gros pépère-Beurk", son grand-père, prendra possession du paper-board en séance, pour y dessiner les

fantasmes qui le hantent et dont elle va mettre longtemps à se distancer, comme nous allons le voir, elle gribouille un "Bébé-beurk".

Plus tard dans la thérapie ces enfants très jeunes mettent en place une grille qui permet que chaque case soit occupée, bien en ordre, (des chiffres, des lettres, des symboles), preuve clinique qu'il sont enfin sortis de la désorganisation psychique. "la confusion des langues entre adultes et enfants" se mélangeait aux confusions des générations, et à la confusion des places, d'où sont issus les passages à l'acte sexuels, transgressions majeures de l'inceste par le père ou par la mère : (13), voir Ultime Tabou, femmes pédophiles, femmes incestueuses, Anne Poiret, 2008).

Sur un mode incestuel (Paul Claude Racamier, Inceste et Incestuel (14) 1995) c'est à dire sans acte incestueux caractérisé sont souvent retrouvées, des humiliations, des violences psychologiques d'une pensée sectaire, une peur physique de se faire tuer, ou de se faire renier, ou abandonner quand ces menaces ont été proférées, comme des insultes intrusives et harcelantes véritables maltraitements communicationnelles.

Cette organisation nouvelle du monde, cette grille, qu'un tel enfant victime peut dessiner spontanément devant nous, est un gage de son évolution vers une autre vie possible, inconsciente pour l'instant, mais pour nous très encourageante. C'est le reflet nouveau de son sentiment d'être protégé, souvent dès que le système judiciaire se met en place et que l'enfant rencontre l'avocat auquel il a Droit.

Exemple de SABINE en thérapie de réseau

Elle a sept ans quand nous la recevons au Buttes Chaumont; elle présente des moments dépressifs inquiétants, un retard de langage et une excitation sexuelle compulsive. Elle se met en danger par des acrobaties imprévisibles sur le rebord des fenêtres. Elle est la deuxième enfant d'une fratrie de trois. Ils ont tous été agressés par le grand-père maternel qui avait déjà abusé de leur mère. Cet homme de 60 ans a été condamné aux Assises il y a plusieurs années, puis est sorti de prison. Cette deuxième affaire concerne les trois enfants maintenant placés, et implique ce même grand-père qui cette fois a été condamné à six mois (après correctionnalisation) bien qu'il s'agisse de viols par fellation imposée à ses petits enfants. Le viol n'a pas été retenu par l'instruction...Ce grand-père est toujours incarcéré quand nous recevons Sabine.

Les faits présumés: Le grand-père entraînait Sabine dans la salle de bains, il fermait le verrou; comme tous les tortionnaires il appliquait à ses petits enfants le supplice de la baignoire pour aboutir à ses fins, obliger l'enfant à ouvrir la bouche sous menaces de mort ce qui renforce son emprise hypnotique sur Sabine mais aussi sur les autres enfants qui écoutent tout derrière la porte.

Ce grand-père est un tyran domestique.

Un jour en séance Sabine dessine au tableau spontanément une série de 4 carottes de taille croissantes, puis se met le feutre dans la bouche et l'agite. Elle répond à mon interrogation par rapport à ces carottes: La plus petite ? "C'est mon petit frère" dit-elle. Celle qui a des ailes et semble s'envoler ? : "c'est mon père"

Et la plus grande ? " C'est Gros-pépère-Beurk, mon grand père !" précise t elle.

"Et la carotte géante?" Avec un large sourire elle répond "C'est moi"!

Depuis la séance précédente où ce surnom si répugnant était apparu, " Gros-pépère-Beurk", les enfants ne l'appellent plus que comme ça, validant ainsi notre connotation positive de cette trouvaille si pertinente.

Commentaire 1 : La carotte du petit frère n'a aucune connotation sadique ni érectile, il est un porteur sain de la différence des sexes.

A l'inverse la carotte qui s'envole suggère évidemment l'érection, et elle la met en rapport avec son père. (on va voir que ce n'est pas une simple translation d'un homme à l'autre).

En escalade elle crée une image de l'écœurement pour représenter le grand père abuseur.

Puis enfin elle se code elle-même d'une carotte géante , image d'un moi idéal mégalomane, élaboration fantasmatique compensatoire au bouleversement traumatique. (voilà un premier fantasme).

Nous apprenons vite que Sabine pose de très gros problèmes dans sa famille d'accueil : instabilité, hypomanie, insomnies, provocations sexuelles à l'adresse de tous les adultes qu'elle rencontre et masturbations incessantes . Ces deux derniers symptômes sont quasi pathognomoniques de l'abus sexuel subit. Le grand-père a été intériorisé, et l'enfant va jouer sur un mode actif, ce qu'elle a subi sur un mode passif (retournement en son contraire). Sabine est donc un exemple significatif de

l'enfant abusée devenue perversie polymorphe, retournant aussi ses pulsions contre elle (retournement contre soi), en se mettant en danger de se tuer, à la fenêtre. Comme tous les enfants victimes dans un rôle de partenaire sexuel, elle va innover dans la gamme possible des mensonges, des dissimulations, des troubles du caractère, cris et pleurs pendant des heures, masturbations et crises de larmes...

Elle demande aussi des câlins et inflige aussitôt des coups imprévisibles au visage de sa mère d'accueil..! Conduites très difficiles à soutenir et pourtant Sabine n'est pas psychotique, elle a une dissociation d'identité post-traumatique.

Suite : Le grand-père maternel est en prison mais Sabine n'est pas protégée de son père, (un abuseur peut souvent en cacher un autre).

Exemple: Celui-ci aime bien jouer aux cartes quand il a le droit de voir ses enfants au cours d'une rencontre médiatisée (en présence des éducateurs vigilants) .

En cours de partie il déclare: "Maintenant je vais tricher !" Entre adultes ce serait une bonne plaisanterie ou un code entre habitués, mais dans ce contexte d'une rencontre surveillée avec sa fille c'est une provocation. Sabine s'arrête de jouer aussitôt, en pleurs.

Le père ne s'arrête pas là: il avait apporté des sucettes et en offre une à l'éducatrice ! Celle-ci sur ses gardes, refuse. Le père de Sabine lui dit alors:" Je vous fais peur ? je ne suis pas pervers, tout de même" ! choquée l'éducatrice se souviendra longtemps de son regard. Pendant ce temps Sabine dessine.

Commentaire 2 : Notre hypothèse à ce stade de la thérapie c'est bien sûr que pour Sabine, la sucette proposée était à l'évidence un nouveau rappel de sa scène traumatique incestueuse-orale. Ce n'est pas un fantasme de scène primitive mais bien la trace d'un vécu corporel d'intrusion sexuelle orale. Par cette attaque du cadre pendant la visite médiatisée, le père de Sabine se signale comme une personnalité intrusive lui aussi, comme le père de sa femme. Il essaye de retourner la situation à son avantage en mettant en scène le déni de sa perversion, "Je ne suis pas pervers tout de même!", il accuse en plus l'éducatrice d'avoir peur de lui...Il sous-entend par cette projection que c'est elle qui aurait des pensées malsaines....et alors il se drape d'innocence devant Sabine, c'est son but, et joue par cette intimidation de son pouvoir sur les femmes. (Hypnose par intimidation comme l'a écrit Ferenczi); attitude typique d'une perversion narcissique comme d'une perversion sexuelle qui, pour

paraphraser Harold Searles (6) Effort 1984 Gallimard) est un "effort pour rendre l'enfant fou". Dans ces cas là, "l'autre de l'adulte n'est-ce pas l'enfant ?"(15 , P.Sabourin: Ferenczi Paladin et grand vizir secret, Paris, 1985)

Suite : Pendant ce récit fait par l'éducatrice devant nous Sabine complète le dessin de son BÉBÉ: c'est un "BéBé-Beurk", dit-elle. (deuxième fantasme). C'est donc son univers fantasmatique qui peut se développer maintenant, son bébé à elle, qu'elle dessine avec soin. L'âge qu'elle lui attribue à notre demande, "deux ans", correspond, ce qui n'est pas un hasard, à la durée écoulée depuis les premiers viols. Par cette précision s'incarne le risque imaginaire d'avoir été fécondée par la bouche.

Commentaire 3 : On peut dire que l'inceste agi par son grand-père maternel a saturé ses désirs Oedipiens mais sa capacité de désir d'enfant n'a pas été détruite. Par ce bébé réactionnel à l'inceste oral, Bébé-beurk, Sabine exprime l'effroi dégoûtant de l'indicible qu'elle a subi, mais elle conserve sa potentialité maternelle. Par ce fantasme particulièrement suggestif, Bébé-beurk, elle exprime ce réel impensable, en accord avec les théories sexuelle infantiles de son âge, et en fin de séance elle rayera de façon rageuse ce bébé-beurk par un "crabouillage".

Séance suivante

Sabine, après un dessin de pantalon avec une braguette gonflée, s'introduit encore rythmiquement le gros feutre dans sa bouche, tout en me regardant fixement la tête penchée avec un sourire enjôleur, poursuivant son mime de pénétration buccale, puis se cachant derrière le tableau. La thérapeute-femme intervient alors pour stopper cette mise en scène de la séduction, en lui disant fermement:" ça peut s'arrêter, le grand-père beurk n'est plus tout le temps à l'intérieur de Sabine..Il peut repartir en prison."

Commentaire 4 :

Cette phrase est une métacomunication sur la fragmentation de l'identité de Sabine; son identification à l'agresseur est nommée, par ce surnom même dont Sabine l'a baptisé.

La fonction de cette prise de parole est triple:

Dénouer, par la nomination de l'abuseur intériorisé, le transfert agi, l'acting in, d'une fraction de son identité sur l'homme thérapeute, (excitation, dessin, regard, feutre dans la bouche, sourire en coin).

.Stopper sa dissociation d'identité, le renvoi de l'abuseur intériorisé là où il habite, c'est à dire en prison, est une stratégie sous forme d'injonction, en s'adressant à cette partie dissociée de cette petite victime, ce qui va lui permettre un réaménagement pulsionnel.

.Enfin comme la mère de Sabine, elle aussi victime d'inceste, n'a jamais pu protéger sa fille ni de son propre père ni du père de Sabine, il était urgent que les thérapeutes instituent une protection face à ses excitations sans limites. La parole interdiciatrice permet alors que le conditionnement érotique qu'elle nous mimait en séance de façon flagrante, (ce mime de fellation dans le transfert), puisse s'interrompre. L'optimisme indispensable donnant à l'enfant cette assurance prédictive qu'il y a une issue: ça peut s'arrêter !

Pour Sabine le processus progressif de symbolisation s'est rapidement remis en marche.

Deux ans plus tard elle avait repris une scolarité quasi normale, son pronostic est aujourd'hui excellent.

Cet exemple est une illustration qui permet la compréhension du fonctionnement de notre Thérapie familiale de réseau.

La métapsychologie de l'enfant maltraité est au cœur de notre préoccupation car un crime contre l'esprit, ce n'est pas une plaisanterie, ni un fantasme, ni un mensonge, c'est un psycho traumatisme.

La mise en place de ce cadre spécifique permet aux transferts incestueux de se développer comme on vient de le voir.

Ce réseau adapté à chaque cas implique l'action de la justice pénale comme garantie de la protection de l'enfant.

Le lien mère-enfant est souvent transfiguré par ce travail spécifique.

Avec Sabine nous avons travaillé sans la mère, inaccessible parce que trop impliquée, immature et complice .

En conclusion

Pourquoi faire participer à une thérapie d'enfant, les grands parents, les familles d'accueil, et les travailleurs sociaux ? On n'a jamais vu ça en France!; (A l'hôpital Douglas vers 70-80, Carlo Sterlin faisait déjà des thérapies de réseau, mais pas pour les familles maltraitantes?JG)

Pourquoi faire coïncider la thérapie d'un enfant très jeune avec le système tri-générationnel ? Réponse: C'est la seule compréhension possible du contexte.

Pourquoi insister sur les positions pathologiques des parents, eux mêmes si malmenés? Réponse: Mais en fait ces parents sont d' anciens enfants maltraités et souvent abusés eux mêmes, jamais soignés.

Pourquoi préparer l'enfant, déjà si troublé, à sa présence au procès de son abuseur ? Réponse: L'expérience prouve l'importance cruciale de ce moment solennel. C'est le moment exceptionnel où la honte change de camp.

L'acquittement de l'accusé est catastrophique pour l'avenir de l'enfant.

Merci donc à Ferenczi pour son élaboration métapsychologique de l'enfant maltraité. Non seulement il a réalisé une bifurcation épistémologique majeure comme un pionnier de la clinique (16),P. Sabourin 2004), mais il a aussi permis de comprendre le statut du trauma dans la psychisme de l'enfant maltraité, en particulier quand il écrit ceci:

"Par identification, disons par introjection de l'agresseur, celui-ci disparaît en tant que réalité extérieure, et devient intra psychique; mais ce qui est intra psychique va être soumis, dans un état proche du rêve, comme l'est la transe traumatique, au processus primaire, c'est à dire que ce qui est intra psychique peut, suivant le principe de plaisir, être modelé et transformé d'une manière hallucinatoire positive ou négative".

Cette phrase là de Confusion des langues, fait partie intégrante de notre héritage (17, Ferenczi 1932), et nous permet une approche des névroses graves, des cas limites, des perversions et des psychoses post-traumatiques.

N'oublions pas non plus au cœur de l'héritage Freudien, cette petite phrase très discrète dans "un enfant est battu", phrase bien peu enseignée donc bien peu connue:

"C'est au médecin à élever la voix en faveur du DROIT de l'enfance". (18, Freud , 1919)

MOTS CLEFS : Ferenczi, Systèmes maltraitants, Bifurcation Épistémologique, Thérapie familiale de réseau, contextuelle, stratégique, Centre des Buttes Chaumont, Génogramme, Hypothèse de travail, Homéostasie, Transactions incestueuses, Menaces de mort, Enfant en danger, Droit de l'enfant, loyautés invisibles, langage analogique, haine légitime, confusion des générations, confusion des langues, lien mère-enfant, auto-sacrifice, identification à l'agresseur, négationnisme, Inceste maternel, tabou, Incestuel, Lien mère-enfant, Signalement, hypnose par intimidation, désir œdipien, désir d'enfant, métapsychologie du trauma, huis clos, défis, résistance au changement, emprise, injonction paradoxale.

BIBLIOGRAPHIE

1. Niki de Saint Phalle, 2010, (NSP), Mon secret Paris, La Différence, et TRACES 2014, Une autobiographie 1930-1949, et aussi Harry et Moi , La Différence , Paris, 2014
2. Ferenczi. S, 1932, Journal clinique, 1985, Paris Payot,
3. Nisse M. & Sabourin P, 2004, Quand la famille marche sur la tête, Le Seuil, Paris, Inceste Pédophilie, Maltraitance, p. 170-171.
4. Ferenczi S, 1929, Enfant mal accueilli et sa pulsion de mort, Oeuvres Complètes, T. 4, p. 76
5. Freud S, 1920, Au delà du principe de plaisir, Essais de Psychanalyse, PbP, Payot, Trad. Laplanche et Pontalis, p. 80.
- 6 Searles H, 1959, L'effort pour rendre l'autre fou, en particulier p.167 Gallimard,
- 7 Nisse M, 2004, Enfant maltraité, du bon usage de l'indiscrétion, Ramsay, Paris.
8. Eva Thomas, 1986, Le viol du silence, Paris , Aubier

9. Ferenczi S, 1932, Langage de la tendresse et de la passion, sous-titre de Confusion des langues T. IV de ses Oeuvres Complètes.
10. Lacan. J, 1964, In Séminaire XI, Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse, Le Seuil, p. 41,
11. Freud.S, 1905, Trois essais sur la théorie sexuelle, nouvelle traduction Ph.Koeppel, Gallimaard, col. folio Essais, 1987, p.184.
12. Sabourin P, 2015, Ferenczi et les systèmes maltraitants, Revue Canadienne de Psychanalyse
- 13 Boszormenyi- Nagy Ivan, 1984, Brunner / Mazel, New York publishers
- 14 Poiret A. 2006 L'ultime tabou, Femmes pédophiles, femmes incestueuses, Patrick Robin éditions, Paris
- 15 Racamier PC, 1995, Inceste et Incestuel, Editions du collège, Paris.
16. Sabourin P, 1985, Ferenczi Paladin et grand vizir secret, Editions universitaires, Paris, et, Sabourin Pierre 2011, Sandor Ferenczi, un Pionnier de la clinique, Ed. Campagne première, Paris.
- 17 Ferenczi S, 1932, Confusion des langues entre les adultes et l'enfant, Oeuvres Complètes, T. IV, Payot, Paris, p. 130.
18. Freud S, Un enfant est battu, 1919, in Nevrose, psychose et perversion, Paris, PUF ed.1973, p.223.

Notes pour la discussion

Note 1."Le DSM IV se voulait prudent et conservateur, ." Une fois tombés dans le domaine public ses usages ont largement échappés à ces deux exigences.....De fait le DSM IV a volontairement contribué, rappelons le, à déclencher trois fausses

épidémies de maladies mentales: la bipolarité chez les adultes, le trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité, et l'autisme."

(Allen Frances, "Sommes nous tous des malades mentaux?" Odile Jacob, Oct. 2013, p.218.)

Note 2. PETIT EXERCICE à faire faire à vos étudiants en psycho ou en médecine, en dehors de tout projet thérapeutique: leur faire dessiner leur propre génogramme sans les aider, après leur avoir défini les axes perpendiculaires des alliances (horizontales)et des filiations (verticales): Vous serez surpris de voir combien sont nombreuses les erreurs logiques: tel enfant apparaissant comme directement issu de sa mère seule, le père a été oublié...ou alors un père est inscrit avec une maîtresse ou une épouse en place de fille...

Note 3. NOS SÉANCES DE RÉSEAU n'auraient pas leur efficacité si nous avons gardé l'habitude de rester entre nous, médecins, psy et travailleurs sociaux , sans considérer l' atout majeur des présences concomitantes des parents d'accueil, comme des acteurs de justice. Ce temps est long, ce qui est difficile à supporter par le réseau et par l'enfant, mais à l'expérience, ces 2 ou 3 années pendant lesquelles la justice civile et la justice pénale vont s'articuler et faire enquêtes et expertises qui s'imposent, seront mises à profit pour travailler les liens parents-enfants.

Note 4. Si par malchance ou impossibilité d'une bonne relation médico-psycho-socio-judicaire, si par mauvaise articulation entre l'Aide Sociale à l'enfance les foyers d'accueil et les magistrats, si enquêtes et expertises sont bâclées, les psychiatres inconséquents, les avocats inattentifs, les non-lieux et les classements sans suite vont écraser cette enfant une nouvelle fois. Elle perdra confiance pour très longtemps dans les adultes qui s'évertuent à la sortir du mauvais pas où elle se trouve, et alors tous les dangers sont là:

Névrose traumatique a minima mais aussi décompensations psychotiques ou / et des pratiques perverses abusives, alcoolisation débridées, des positions psychopathiques, mais aussi la drogue, et la prostitution à la portée de chaque téléphone portable.

Note 5. Trois exemples malheureux quand l'articulation avec la justice n'a pas été cohérente.

Une fille de dix-sept ans initiée sexuellement dès ses quatre ans par un adulte ayant autorité, pervers narcissique et sexuel, écrit maintenant à des supposés "amis" sur internet: "Quand j'aurai 18 ans je ferai la pute", avec des photos nues qu'elle prend d'elle même dont elle inonde ses contacts. Pourquoi cette provocation qui devient une mise en danger ? L'enquête préliminaire après une plainte de sa mère quand elle était plus jeune, avait conclu au non-lieu. Cette mineure est en grand danger après ce désaveu de sa parole par la Justice même, un déni de justice. Par messages téléphonés quotidiens son abuseur renforce la mémoire traumatique de cette mineure, l'emprise étant ainsi réactivée sans limites. Sa mythomanie est très installée, le pronostic est impossible à préciser.

Une autre jeune fille de 17 ans et demi, engagée dans une dérive sexuelle incohérente, et d'alcoolisation répétées jusqu'au coma, a été victime d'un père qui au cours de son procès pénal en correctionnelle, pour violences physiques seules, prétend avoir changé de religion ! On apprend vite que le viol, les agressions sexuelles et l'alcoolisation forcée de l'enfant dès ses 8 ans n'avaient pas été reconnus par le tribunal!: Les Enquêtes et la représentation de l'enfant en justice ont été désastreuses.

Contre toute attente naïve de l'avocat et des services sociaux cette escroquerie morale du père, cette conversion opportuniste, a influencé le tribunal en faveur de cet homme musulman, et à la surprise générale il a été relaxé.

Cette mineure en rupture scolaire quasi totale, sa fille, s'est installée alors dans ce plus vieux métier du monde sans la moindre culpabilité, et un clivage psychique dangereux. Le désaveu de sa parole par la justice elle même a précipité l'aggravation de son état. elle envisage sa mort dès qu'elle sera majeure. Pronostic très inquiétant malgré l'intensité du suivi psychothérapeutique actuel mais trop tardif.

Un adolescent mineur, ayant vécu de graves violences psychologiques et sexuelles du fait d'un escroc domestique de sa famille, a été hospitalisé vers ses 10 ans pour une dépression atypique avec troubles de la personnalité; Encore une fois un non-lieu a été prononcé par une justice peu soucieuse du Droit de l'enfant. Après une prise en charge pédo-psychiatrique particulièrement incohérente, et après que son père l'ait renié, il s'est converti à une forme d'Islam intégriste qui lui fait écrire sur un mode typiquement paranoïde que tous ses professeurs sont des mécréants ...Au bord de la décompensation, le Centre de Prévention des Dérives Sectaires liées à

l'Islam a été saisi, (CPDSI), pour une ultime tentative de protection. Pronostic très lourd car inaccessibilité persistante.

Seule solution pour ces ados dès qu'ils auront 18 ans, s'ils sont accompagnés, et qu'ils ont la mémoire et le courage d'affronter les difficultés que ça implique : Porter plainte en leur nom contre l'auteur des faits subis.

Note 6

Il me semble utile d'insister sur les trois principaux défis impliqués dans ces stratégies: Défis technique, défi stratégique et défi juridique.

Le défi technique est des plus simples à relever.

Quoi de plus simple en effet que deux thérapeutes impliqués dans ce type de traitement, une grande pièce, un paper-board, des jouets, ...éventuellement une caméra si on trouve le temps de regarder les rushes. Le paiement des séances mensuelles est réalisé par l'Aide Sociale à l'Enfance qui nous adresse ces familles en détresse, parfois les familles payent elles mêmes. La co-thérapie homme-femme semble le meilleur tandem.

Le défi stratégique est beaucoup plus délicat.

En effet il s'agit de mettre en place pour chaque thérapie, ce fameux réseau socio-médico-psycho-judiciaire. Chaque professionnel se soutenant souvent d'une logique voire d'une éthique différente de celle des autres...

Les résistances aux changement se démultiplient, les prétextes se superposent...les oppositions s'installent:

Le défi Juridique est le plus aléatoire.

Le lien entre le Juge des enfants, (tribunal civil) et le juge d'instruction, (tribunal pénal) n'est pas toujours simple.

Par exemple tout un travail d'avocat pénaliste permet de faire évoluer un enfant ou un ado qui a peur d'être présent au procès. Cet avocat peut lui faire comprendre, s'il est habile, que le Huis clos ça veut dire "les portes fermées", c'est à dire symboliquement la répétition de ce qu'il a vécu avec son abuseur, dans l'enfermement et l'interdit de parler...

Si on dit à l'enfant que le Huis clos le protège c'est faux, c'est le contraire, Le Huis clos protège surtout le secret, et le secret protège l'auteur de l'inceste.

Avoir un avocat pour un enfant c'est un Droit mais encore faut qu'il soit, non seulement son représentant en justice, mais aussi le défenseur de ses Droits et de ses intérêts. C'est lui aussi qui pourra, par exemple, refuser la correctionnalisation d'un fait criminel dont l'enfant a été victime, (comme des fellations imposées), car il sait par expérience que cette facilité que se donnent les magistrats n'est pas toujours efficace pour l'enfant.